

# tribune de l'opposition

## **Un patrimoine ulissien oublié**

Alors qu'une grande partie des villes de France ont célébré les Journées européennes du Patrimoine, le samedi 18 et dimanche 19 septembre dernier, pas un seul évènement n'a été organisé aux Ulis. Un bien triste constat, alors que notre ville présente un réel patrimoine et notamment un patrimoine architectural unique.

Nous regrettons que les Ulissiens, petits et grands, soient privés de ce moment de (re)découverte de leur ville.

## **Les kits de fournitures scolaires : pour quand ?**

Un certain nombre de parents d'élèves des écoles des Ulis nous ont indiqué que les kits de fournitures scolaires mis à disposition par la mairie n'étaient pas encore disponibles. Une idée de leur date d'arrivée ?

## **Le Centre Commercial de Courdimanche : ça redémarre enfin**

On attendait presque avec impatience que les choses bougent à Courdimanche. Après une année de questionnement sur le lancement de la rénovation de ce centre commercial devenu inadapté, le lancement des pré-études est enfin annoncé. Cependant, la rénovation urbaine engagée sur la ville depuis de nombreuses années visait à offrir une espèce de parcours résidentiel, depuis l'habitat social jusqu'à l'accession à la propriété dans des résidences récentes. D'une manière assumée, le nombre de logements sociaux dans les programmes neufs avait été réduit. Cette fois, un autre virage est pris, avec le choix délibéré de 30 % de logements sociaux locatifs. C'est 30 % d'occasions de moins de rester aux Ulis pour ceux qui aspirent à devenir propriétaires...

## **Le Conseil Municipal des Jeunes fait « peau neuve »**

Vaste débat que la représentation des différentes classes d'âge dans les instances municipales. Très apprécié par les jeunes jusqu'alors, du fait qu'ils ne pouvaient pas voter et exprimer leur opinion, le CMJ change : ce sont des représentants de 11 à 25 ans dorénavant qui vont s'y côtoyer. Donner la parole à ceux qui ne votaient pas (moins de 18 ans) avait du sens. Permettre à des jeunes adultes (en capacité d'être élus au sein du conseil municipal) de siéger dans une instance sans élection, la logique semble moins évidente. Enfin, faire siéger dans une même assemblée collégiens et adultes de 25 ans risque d'être périlleux. En bref, on se demande si ce conseil ne sera pas une annexe, voire une antichambre du conseil municipal. Un outil politique, finalement ?

**Françoise MARHUENDA, Nicolas GERARD, Mériam HADDAD, Nathalie MONDIN, Loïc BAYARD, Michèle DESCAMPS**

CONTACTEZ-NOUS SUR : [jamelesulis2026@gmail.com](mailto:jamelesulis2026@gmail.com)